

Votre question :

Les 2 maitres d'ouvrage annoncent les financement nécessaires à la réalisation de leurs projets sur 15 à 20 ans.

Ne serait-il pas possible de fournir une évaluation des investissements répartis année par année en fonction du rythme prévu des travaux ?

La réponse du maître d'ouvrage d'Arc Express (STIF):

Une contribution de l'Etat et de la Région a été présentée le 26 janvier 2011 au débat public sur un projet commun. Cette contribution est la rencontre de plusieurs volontés, celle de l'Etat, celle des collectivités locales, celle des Franciliens pour parvenir au réseau de transports dont l'Ile-de-France a besoin.

Il ne s'agit donc pas de la décision, qui sera prise après que le STIF aura pris connaissance du compte-rendu de la CPDP et du bilan de la CNDP.

Dans le cadre du projet Arc Express, objet de ce débat public, la mise en service de la rocade complète ainsi que les compléments proposés (Arc Grand Est notamment) sont prévus à l'horizon 2025.

Le projet a été officiellement lancé fin 2007, avec l'inscription du financement des études et du débat public au Contrat de projet Etat-Région 2007-2013. Les études préliminaires ont débuté en 2008. Nous sommes actuellement en phase de concertation avec le public. L'enquête d'utilité publique aura lieu en 2012, pour un avant-projet élaboré en 2013.

Le premier arc (Sud) pourrait être mis en service vers 2017 ; le second arc (Nord) sera mis en service à l'horizon 2020, l'arc Est à l'horizon 2022 et l'arc Ouest à l'horizon 2023.

Les projets complémentaires sont prévus pour une mise en service d'ici 2025.

Toutes ces étapes sont nécessaires à l'avancement du projet : pour un projet de cette envergure, ce calendrier illustre la volonté du STIF d'aller le plus vite possible tout en proposant un projet bien conçu, validé par tous, faisable techniquement et avec un plan de financement acceptable.

Votre question sur une "évaluation des investissements répartis année par année en fonction du rythme prévu des travaux" ne concerne pas un projet de transport et son financement par les collectivités. Par contre, nous pouvons vous donner des éléments sur les coûts et le financement d'Arc Express.

Le coût de la rocade complète Arc Express est estimé entre 7 et 8 milliards d'euros selon les tracés retenus. Par arc, cela donne :

- Arc Sud (mise en service : 2017) : 2,5 à 2,75 milliards d'euros
- Arc Nord (2020) : 1,8 à 2,05 milliards d'euros
- Arc Est (2022) : 0,8 à 1,15 milliards d'euros
- Arc Ouest (2023) : 1,2 à 1,3 milliards d'euros

Il faut y ajouter également entre 825 et 960 millions d'euros pour l'achat du matériel roulant.

Les coûts d'exploitation par arc pour Arc Express sont les suivants :

- Arc Sud (mise en service : 2017) : 125 millions d'euros par an
- Arc Nord (2020) : 85 millions d'euros par an
- Arc Est (2022) : 56 millions d'euros par an
- Arc Ouest (2023) : 60 millions d'euros par an

Soit un total de 326 millions d'euros par an à partir de 2023, lors de la mise en service de la rocade complète.

Pour financer le fonctionnement du Plan de Mobilisation des Transports, le STIF dispose de trois sources de financement :

- les entreprises, via le versement transport dont elles s'acquittent afin de financer le fonctionnement et le développement du réseau de transports en commun ; cet impôt sera modernisé pour permettre d'accompagner la mise en service du PMT ;
- les contributions des collectivités, qui ont fortement augmenté ces dernières années ; les collectivités vont poursuivre leur effort financier ;
- les recettes issues de la vente de titres de transport aux particuliers, qui augmenteront progressivement, dans le respect du pouvoir d'achat des ménages.

Il s'agit, à travers ces évolutions, que toutes les parties prenantes contribuent de manière équitable au fonctionnement et au développement du réseau des transports en commun franciliens.